

Mairie de VAUXRENARD (Rhône)
Arrondissement de Villefranche sur Saône

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 8 Présents : 8 Votants : 8	Date de la séance : 08 avril 2025 Date de la convocation : 03 avril 2025
Présents : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - FOREST Daniel - GULGILMINOTTI Morgan - POURREYRON Cyril - Mmes PRELE Chrystel - ROCHER Rollande - M. SAVOYE Marc Absent excusé : Secrétaire : M. Cyril POURREYRON	

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

Modification du bail emphytéotique avec suppression d'un avenant accordant un droit de jouissance de la parcelle AB250 aux locataires de Deux Fleuves Rhône Habitat

Afin de pouvoir mener à bien le projet d'aménagement de la place de village devant la salle des fêtes avec création d'un espace de parking paysager sur la parcelle AB 250 validé par la délibération n°2024-01-03, il est nécessaire que Deux Fleuves Rhône Habitat renonce au droit de jouissance de la parcelle AB 250 obtenu par le biais d'un avenant au bail emphytéotique existant entre la commune et Deux Fleuves Rhone Habitat.

Le renoncement à la jouissance de cette parcelle s'ajoutera à la rétrocession de la parcelle AB249 pris par délibération n°2025-12-50 le 09 décembre 2025.

La parcelle AB 250 étant devenu un terrain vague, l'aménagement d'un parking public accessible aussi aux locataires de Deux Fleuves Rhône Habitat représente un avantage pour eux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **Autorise** M. Le Maire à engager toutes les démarches concernant le renoncement à la jouissance de la parcelle AB250.
- **Autorise** M. Le Maire à engager les frais notariés liés à la transaction

Ainsi fait et délibéré, à VAUXRENARD, les jours mois et an que susdits.

Le Maire,

Sixte Denuelle

